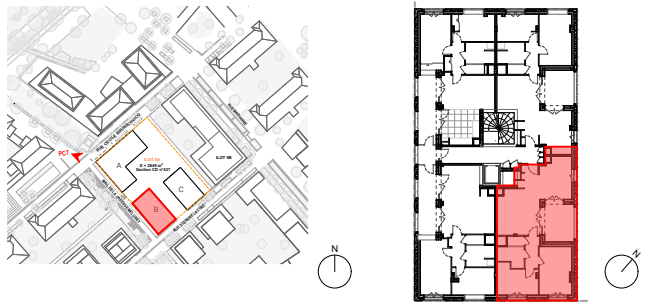


QUARTUS
LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

LE MERCŒUR

ZAC CASERNE MELLINET
4 Place du 51ème régiment d'artillerie
44000 Nantes

Batiment	Niveau	N°	Type
B	R+1	B104	T3



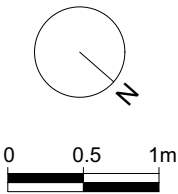
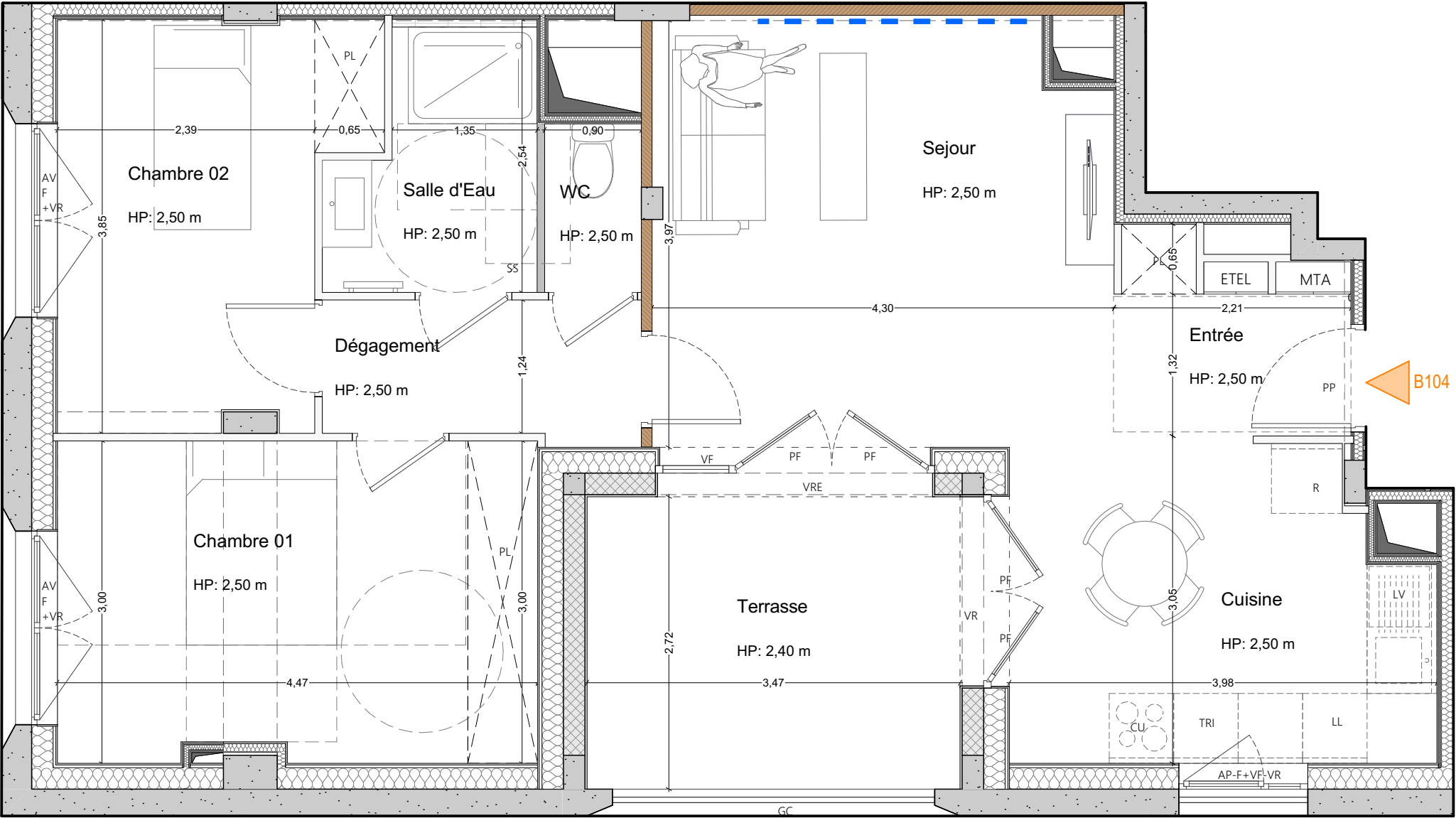
Plan situationPlan masse

Surface habitable	
Chambre 01	13,21 m²
Chambre 02	9,88 m²
Cuisine	11,01 m²
Dégagement	3,80 m²
Entrée	3,75 m²
Salle d'Eau	4,23 m²
Sejour	16,77 m²
WC	1,41 m²
TOTAL surface habitable	64,06 m²
Terrasse	9,44 m²
TOTAL surface Annexe	9,44 m²

Légende :	
PP Porte d'entrée pleine	TRI Tri selectif
PV Porte d'entrée pleine tierce vitrée	LL Lave-linge
BV Baie-vitrée	LV Lave-vaisselle
OB Oscillo battant	CU Cuisson
PF Porte fenêtre	R Réfrigérateur
F Fenêtre	ETEL Tableau électrique
VF Vitrage fixe	V.A.E Vitrage Anti-Effraction
AV Allège vitrée	Soffite
AP Allège pleine	----- Limite Faux Plafond
GC Garde-corps	Gain technique logement
PL Placard	Cloison démontable
MTA Module thermique d'appartement	BTC Brique terre crue
HP Hauteur sous Plafond	Cloison sépative SAD
VRE Volet roulant électrique	Emprise PMR
VR Volet roulant Manuel	Pare Vue
SS Sèche-serviette	----- Lineaire libre NF
	FOB façade ossature Bois

SCCV NANTES MELLINET
1-2-3 rue Paul Cézanne - 75008- PARIS

DUMONT LEGRAND ARCHITECTES	lemoal lemoal architecture paysage	Date plan : 14/06/2023 Indice : 01 Echelle : 1:50
----------------------------------	---------------------------------------	---



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires et/ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les types des murs (BTC, SAD, Maçonnerie (Béton/parpaing),FOB), les dimensions libres que les équipements (dont sanitaires et électriques) et les réseaux divers. Les surfaces, les hauteurs de seuils, d'allèges, hauteurs sous poutre et sous plafond indiquées sont approximatives et pourront être modifiées selon les nécessités techniques du projet. Les retombées, les soffites, les faux plafonds, les canalisations, les VMC, les trappes d'accès aux gaines, ainsi que l'emplacement des corps de chauffe et des équipements sanitaires, ne sont pas tous figurés sur le plan ou le sont à titre indicatif, ainsi que calepinage et dimension des carrelages. Ces emplacements pourront être modifiés selon les nécessités techniques du projet. L'ameublement est représenté à titre indicatif, mais n'est pas fourni. Les éléments de cuisine sont représentés à titre indicatif et leur emplacement pourra être modifié selon les nécessités techniques du projet. Les équipements fournis sont ceux décrits dans la Notice descriptive. Les surfaces des placards sont comprises dans les surfaces des pièces dans lesquelles elles se trouvent. La végétalisation lorsqu'elle est représentée n'est pas contractuelle et les jardins pourront comporter des talus et des pentes. Ces plans sont valables sous réserves de modifications de détails qui seraient imposés par des impératifs techniques en cours de construction. Les différences de 5% sur les superficies et les cotes exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation.